

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER

GRANOTES

N° 166
FÉVRIER 2025

DOSSIER
VŒUX 2025

BUDGET
MAÎTRISÉ ET TOURNÉ
VERS L'AVENIR

CARNAVAL
LES 50 ANS DE SA
«RENAISSANCE»

ENVIRONNEMENT
2025, ANNÉE DE
L'ALIMENTATION DURABLE





Argelès-sur-Mer

Une ville pour tous

Édito

Sommaire



ZAPPING p 04

- Les Fêtes Inouïes
- Les chatouilles ou la danse de la colère
- Les moments forts de l'hiver

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025 p 08

- Ils ont reçu la médaille de la Ville
- Propulser Argelès-sur-Mer vers son avenir

BUDGET 2025 p 18

- Maîtrisé et tourné vers l'avenir

ENVIRONNEMENT p 22

- Cuisine centrale, un ambitieux projet pour une alimentation durable
- 2025, année de l'alimentation durable à Argelès-sur-Mer
- Les rendez-vous de la transition écologique

AMÉNAGEMENT p 27

- Programme Les Ménestrels

TRAVAUX p 28

- Revue de chantiers

CULTURE p 30

- Restauration du retable des saints Joseph, Côme et Damien
- Le carnaval fête les 50 ans de sa "renaissance"
- Les grands rendez-vous du printemps

ATTRACTIVITÉ p 36

- Du nouveau dans le commerce.

FOCUS p 38

- Pauline Huron, maraîchère de cœur

Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

L'année écoulée a été riche en événements et en défis pour notre commune. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer notre cadre de vie, soutenir nos associations et dynamiser notre économie locale. Les travaux de modernisation et d'entretien des infrastructures ont été menés avec volontarisme, tout comme nos actions en faveur de l'environnement et du patrimoine dans un contexte de budget contraint par les décisions nationales.

Janvier a également été l'occasion de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux, à laquelle vous êtes venus particulièrement nombreux. Merci pour votre présence, pour nos échanges, pour vos interpellations, pour vos encouragements !

J'ai tenu à vous rendre compte des avancées de l'année 2024, qui vont préparer 2025 et qui sera l'année la plus prolifique en réalisations de ce premier quart de siècle. Vous pourrez le découvrir en détails dans ce Granotes, mais il s'agit, par exemple, du rehaussement des quais bas de notre port, du futur crématorium, la nouvelle caserne des pompiers, la construction du Foyer pour Jeunes Travailleurs, l'élaboration d'une Maison de santé, la requalification de la route de Collioure, la construction d'une cuisine centrale, etc... Et tant d'autres projets pour le bien de tous les Argelésiens.

Beaucoup de ces projets se réalisent grâce à nos partenaires institutionnels : l'État, la Région, le Département et surtout notre Communauté de

communes. Merci à eux d'accompagner, avec bienveillance, les projets que nous portons pour Argelès-sur-Mer !

Cependant, nous ne pouvons ignorer le contexte international et national qui marque ce début d'année. Les incertitudes économiques et les tensions sociales nous rappellent combien la solidarité et l'engagement collectif sont essentiels. À Argelès-sur-Mer, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour protéger les plus fragiles et accompagner chacun dans ses projets.

Le budget 2025 reflète cette approche. Il a été élaboré avec méthode pour concilier nos ambitions afin de protéger notre cadre de vie et de supporter les contraintes économiques actuelles. Nous avons fait le choix d'un budget ambitieux, pour continuer à investir dans des projets structurants tout en préservant les équilibres financiers, et cela, encore une fois, sans augmenter les taxes locales des Argelésiens.

Je remercie nos agents communaux pour leur implication ainsi que toute l'équipe municipale, qui réalisent un travail souvent dans l'ombre, mais qui nous permet de maintenir notre qualité de vie. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très beau printemps.

Bonne lecture !

Antoine Parra
Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibéris

Directeur de publication :
Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide - Anthony Schmitt - Célia Bennes
Christophe Prévost-Debaisieux

Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argellessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Février 2025
Tirage : 8 900 exemplaires
Impression : Web Service Production
66700 Argelès-sur-Mer

Zapping

Les Fêtes Inouïes en images

Du 18 décembre 2024 au 5 janvier 2025, les Fêtes Inouïes ont, encore une fois, ravi habitants et visiteurs. Vous avez été nombreux à venir partager des moments de convivialité et profiter des animations féériques et festives proposées tant au Village de Noël, en cœur de ville, qu'au Village des 7 Réveillons, en bord de mer. Concerts, spectacles, marchés féériques, animations jeunesse, illuminations, Réveillon du 31, feux d'artifice... vous ont laissé, nous l'espérons, de joyeux souvenirs !

Cette année encore, les Fêtes Inouïes ont illuminé une fin d'année et inauguré une nouvelle en beauté. Notre traditionnel Bain du Nouvel An a, une nouvelle fois, battu un record d'affluence et de bonne humeur, avec plus de 1 200 participants.



Les chatouilles ou la danse de la colère



Le 18 décembre dernier, la Ville d'Argelès-sur-Mer a offert aux collégiens et lycéens un spectacle rare, une pièce coup de poing et tout en finesse : "Les chatouilles ou la danse de la colère".

Cette pièce d'Andréa Bescond, interprétée magistralement par Deborah Moreau, raconte l'histoire d'Odette ; une petite fille dont l'enfance a été volée par un "ami de la famille". Un thème délicat, abordé avec justesse dans un "seul en scène" de plus d'une heure et demie.

« Je suis déjà allée au théâtre, mais c'est la première fois que je vois un "seul en scène". Au début, c'est un peu déstabilisant mais au fur et à mesure on avait vraiment l'impression qu'on changeait de personnage », a confié Dimitri.

« C'est vrai, on arrivait à reconnaître tous les personnages. Pour chacun, la comédienne avait une posture, une attitude, différente », a renchéri une de ses camarades.

« J'ai versé ma larmichette », a confié un jeune homme à Deborah Moreau à l'issue de la représentation.

« C'est bien que la Ville offre ce genre de spectacle aux jeunes. Ça permet d'ouvrir les esprits et de parler de sujets qui sont encore trop tabous », apprécie Alisson, lycéenne argelésienne. « J'ai des idées pour les prochains spectacles proposés. Ils pourraient parler des violences scolaires ou de celles faites aux femmes », soumet sa camarade Kelly.

Zapping

Repas des seniors

2025



Événement toujours très attendu, le traditionnel repas-spectacle des seniors, a rencontré un vif succès les 7 et 8 février derniers, réunissant au total plus de 1 200 participants. Ce précieux moment de convivialité et de partage a permis aux aînés de se retrouver pour profiter d'un repas festif et d'un spectacle haut en couleur, dans une ambiance des plus chaleureuses.

Le repas, préparé avec soin par la boucherie-charcuterie-traiteur Chez Jeppe, a été servi par Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer, accompagné de membres de son équipe municipale, d'agents municipaux et de nombreux bénévoles. Un véritable menu de fête qui a ravi les papilles des convives. Ces derniers ont aussi particulièrement apprécié les intermèdes "cabaret" proposé par la troupe "Revue Paradis". Leur prestations, rythmées et chatoyantes, ont offert aux

spectateurs de véritables moments d'évasion, avant l'ouverture du bal de clôture. Les convives ont ainsi pu prolonger le plaisir en partageant quelques pas de danse.

Cet événement, devenu incontournable, a une fois de plus démontré l'importance de ces moments de convivialité pour le bien-être des seniors. Une journée inoubliable, placée sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la solidarité, qui restera gravée dans les mémoires de tous.



Muriel Sagnol

Adjointe,
déléguée au Développement de la solidarité sociale et à la Lutte contre l'exclusion



« Le repas des seniors a rencontré un immense succès avec 1 200 convives réunis sur deux jours. Autour d'un délicieux repas, d'un spectacle de cabaret et de chansons, plaisir et enchantement étaient au rendez-vous. Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles, les aides spontanées et le personnel de la collectivité pour leur engagement sans faille. Les élus ont partagé avec joie ces moments d'échanges et de convivialité. Grâce à un maire toujours plus inventif, ces journées resteront gravées dans les mémoires de tous. »



Repas de Noël au Foyer du 3^{ème} âge

En décembre dernier, la salle du foyer a accueilli 110 convives à l'occasion du traditionnel repas du 3^{ème} âge. Ce moment festif et convivial, autour d'un délicieux repas dégusté dans une ambiance chaleureuse, a été apprécié de tous.

Téléthon 2024



Grâce aux associations, bénévoles, au CCAS et à la population, 5 745,10€ ont été récoltés pour le Téléthon 2024. En janvier, un chèque symbolique a été remis à Mme Rous et M. Dublet, en présence des associations mobilisées. Un grand merci à tous pour votre soutien à la recherche médicale !

Solidarité avec Valencia



Vous avez été nombreux à répondre à l'appel aux dons lancé par la Ville et le CCAS pour soutenir les habitants de la région de Valencia. Merci et bravo pour votre mobilisation et votre générosité ! Vos dons ont été acheminés jusqu'à Aldaia, à 15 km de Valencia, par deux de nos agents municipaux. Olga, Bernard et leur chargement étaient très attendus sur place. Commune de 35 000 habitants, Aldaia figure parmi les localités les plus touchées par les inondations d'octobre 2024.

D'une association à l'école de musique



Début janvier 2025, l'association Plaisirs Culturels d'Argelès a généreusement fait don de matériel audio à l'école municipale de musique : micro avec pied, micro-casque, pupitre et lumière de pupitre... Ces équipements seront utiles, notamment pour les cours de musique actuelle. Merci à l'association Plaisirs Culturels d'Argelès pour ce soutien à l'éducation musicale !



De gauche à droite : Capitaine Marie-Aude Martin, responsable du Centre d'Incendie et de Secours d'Argelès-sur-Mer ; Chantal Henry ; Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer ; Samuel Vaissou ; Vicenç Girodeau ; Yann Soubielle

Vœux 2025

Ils ont reçu
la médaille de la Ville

Chantal Henry, sentinelle de la mémoire

Trésorière et Porte-drapeau du Souvenir Français, Chantal Henry incarne la mémoire et la transmission. Ancienne infirmière, très investie dans la vie locale, elle s'engage avec une constance exemplaire pour honorer ceux qui ont servi la Nation et transmettre les valeurs républicaines aux nouvelles générations. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige... elle est, avec l'ensemble des Porte-drapeaux argelésiens, toujours en première ligne pour lancer nos commémorations ; une sentinelle de la mémoire qui s'oppose à l'oubli.

Samuel Vaissou, la solidarité en action

Fondateur de l'association Actions Solidaires France, créée en 2023, Samuel Vaissou est un homme de cœur et d'action. Infatigable professeur et danseur de Hip-Hop, il transmet les valeurs de solidarité, d'engagement et d'altruisme aux plus jeunes. Tout au long de l'année, il mobilise bénévoles et célébrités (Chris Marques, Emmanuel Petit...) et prouve que la solidarité est plus qu'un concept : c'est une force qui grandit en se partageant.

En 2024, l'opération Noël solidaire, menée par Samuel et son équipe, a permis de remettre un chèque de plus de 9 000€ à l'association Alice et les petits guerriers !

Yann Soubielle, leader et gentleman

Qui ne connaît pas Yann Soubielle à Argelès-sur-Mer. Ancien joueur de l'Étoile Sportive Catalane (ESC), il en a été le Président de 2016 à 2023 et a insufflé une nouvelle dynamique au club. Entouré d'une équipe solide, il a relancé les partenariats, redonné ses lettres de noblesse à la formation des jeunes, développé

la section rugby à 5... et ravivé la flamme du bénévolat. Aujourd'hui, l'ESC ne compte pas moins de 100 bénévoles investis à tous les niveaux ! Par son savoir-faire, sa gentillesse, son humanité et sa capacité à rassembler, Yann Soubielle permet aux autres d'exister.

Vicenç Girodeau, le champion de voile argelésien

Vicenç Girodeau porte haut les couleurs d'Argelès-sur-Mer sur les mers du globe. Lui, qui a découvert la navigation à 3 ans, à bord de la barque catalane familiale, pratique désormais la voile à haut niveau. Pensionnaire du Pôle Espoir Inshore, à Marseille, Vicenç est engagé dans deux disciplines en équipage : le Match Race et le SB20. Et dans chacune d'elles, le jeune Argelésien et ses équipiers brillent par leur talent et leur détermination. Doubles champions du monde SB20 (2024) et doubles champions d'Europe de Match Race (2023, 2024), ils ont récemment décroché une 4^e place en Chine, lors de leur première compétition

senior, face à l'élite mondiale. En parallèle de son parcours sportif, Vicenç a suivi, avec brio, là aussi, des études en Économie et Gestion pour, un jour, reprendre le domaine oléicole familial du mas Boutet.

Les sapeurs-pompiers d'Argelès-sur-Mer, héros du quotidien

Qu'ils soient volontaires ou professionnels, les sapeurs-pompiers d'Argelès-sur-Mer sont toujours en première ligne pour protéger et secourir. En 2023, ils ont fait face aux incendies ravageurs de Banyuls et Cerbère, ainsi qu'à celui de Saint-André et d'Argelès-sur-Mer, avec un courage exemplaire. En 2025, ils investiront leur nouvelle caserne, un outil moderne qui leur apportera davantage de confort et de fonctionnalité. Cette médaille de la Ville est un hommage mérité à ces femmes et hommes qui mettent leur vie au service des autres et à toutes celles et ceux qui ont marqué à jamais l'histoire des sapeurs-pompiers d'Argelès-sur-Mer.

Vœux 2025

Propulser Argelès-sur-Mer vers son avenir

La cérémonie des vœux aux Argelésiens a réuni près d'un millier de personnes à l'espace Jean-Carrère, le 11 janvier dernier. Elle a été l'occasion, pour Antoine Parra et son équipe municipale, de revenir sur les actions réalisées et de partager leurs projets et leur ambition.



« Nous travaillons
à ce que notre
commune vive »

Grand rendez-vous traditionnel du début d'année, la cérémonie des vœux 2025 a rassemblé plusieurs centaines d'Argelésiens. Dans l'assistance également, de très nombreux officiels et partenaires. Après un accueil en musique par les enfants de l'école municipale de musique et les Vœux du Conseil municipal des enfants, l'assemblée a pu apprécier une vidéo retraçant l'ensemble des projets engagés et réalisations conduites depuis 2020. « Nous

travaillons à ce que notre commune vive », a réaffirmé Antoine Parra et l'a démontré tout au long de son discours. « Nous devons nous retrousser les manches et construire cet avenir. L'avenir commence toujours maintenant. [...] Osons sans excès d'optimisme, sans excès de pessimisme. Osons avec réalisme ».

Budget : gestion maîtrisée et fiscalité stable

« Ce principe de réalisme guide notre action municipale, notre projet pour Argelès. [...] Ce principe de réalisme a permis de mener des actions considérables sur notre commune, tout en maîtrisant les budgets », a souligné le Maire. Maîtrise qui se traduit par une diminution de l'encours de dette de la commune : « au début de l'année 2016, il était de 23 millions d'euros. Ce qui est parfaitement raisonnable pour une commune comme la nôtre. Au 1er janvier 2026, l'encours de dette de notre commune sera d'environ 18 millions d'euros ! Chacun peut se rendre compte des réalisations qui ont été conduites entre temps ».

« Et je vous confirme que pour la 4^{ème} année consécutive, la part communale des taxes foncières n'augmentera pas ! ».

Retrouvez la présentation du budget municipal 2025 dans les pages 18 à 21 de ce magazine.



Accélérer l'union de la plage et du village

« Il y a peu encore, on avait l'impression de deux parties de la commune qui coexistaient séparément. Nous nous sommes engagés à effacer cette frontière de verre entre le village et la plage, laquelle accueille de plus en plus de résidents à l'année. Nous sommes en train d'y parvenir. Nous allons accélérer cette tendance ».

Parmi les projets réalisés et à venir qui y concourent :

- **L'important maillage de pistes cyclables et piétonnes.**
- **Le maintien d'une agence postale à la plage**, dans les locaux de l'Office de tourisme.
- **Le projet de Maison de santé**, à la plage.
- **Le transport urbain** gratuit pour les mineurs.
- **Le service public des transports**, pour permettre à tous les Argelésiens de se déplacer facilement, autrement qu'en voiture individuelle. « Argelès se dote de l'entière gestion des transports publics ! [...] Les transports que nous avons mis en place et qui comprennent les petits bus électriques, largement plébiscités par les usagers, le transport scolaire et les transports touristiques par petits trains sont opérationnels et s'inscrivent dans le paysage public. À noter que l'autorisation préfectorale de circuler dont bénéficiait l'opérateur historique privé des petits trains touristiques a été retirée par le Préfet car, comme le soutenait la commune, ses conditions de circulation étaient illégales. Le transport par petits trains [...] n'a pas coûté un centime à la commune et devrait être très rapidement bénéficiaire », a souligné Antoine Parra.

Argelès s'engage pour les familles



« Notre commune devient tous les jours plus attractive... »

accessible, le moderniser ou pour en améliorer la performance énergétique. Une fois rénové, ce logement pourra rejoindre l'offre du parc locatif qui en a tant besoin. Pour rappel, le propriétaire d'une résidence secondaire peut, à tout moment, s'il le souhaite, mettre son logement en location à l'année. Ainsi, il ne sera plus concerné par la THRS », a expliqué le Maire.

Logement : un enjeu crucial

L'accès au logement reste l'une des grandes priorités de la municipalité. « Notre commune devient tous les jours plus attractive, mais cela a des conséquences : l'accès au logement est devenu un exercice très difficile, notamment pour les jeunes ménages », a expliqué Antoine Parra.

Face à cette tension, plusieurs mesures ont été prises :

- **La création de 30 logements pour jeunes travailleurs et étudiants**, livrables avant la fin de l'année (Résidence Habitat Jeunes d'Argelès-sur-Mer).
- **Le Plan Local d'Urbanisme impose 40 % de logements sociaux dans chaque projet immobilier.** « Cela signifie que pour 100 logements sortis de terre, 40 sont, d'emblée, destinés aux familles et aux moins aisés. Les 60% restants sont, pour la grande majorité, des appartements achetés par des investisseurs qui défiscalisent leurs revenus au travers de la loi Pinel. En contrepartie, ces investisseurs ont obligation de louer leur appartement à l'année, en général pendant une période de 9 ans minimum », a spécifié Antoine Parra.
- **L'incitation à transformer certaines résidences secondaires en logements à l'année**, via la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS). « Elle rapporte environ 1,7 millions d'euros au budget de tous les Argelésiens. Ce qui permet, entre autres, de soutenir financièrement les propriétaires de logement qui s'engagent à réaliser des travaux pour en améliorer l'état, le rendre



Argelès investit pour les familles et vos enfants

« Nous voulons apporter notre soutien au quotidien aux familles qui élèvent des enfants, en leur proposant des espaces, des structures, des animations, des offres de services de qualité ». Parmi les actions menées en ce sens :

- **Des spectacles, animations et ateliers entièrement gratuits** sont proposés dans le cadre de la programmation des Petites Scènes et lors des grands événements, tels que le Festival de Magie ou les Fêtes Inouïes.
- **Le Square de la Maïnada**, inauguré en juin 2024 : ce parc paysager est la nouvelle entrée de l'école Molière mais aussi une aire de jeux et de détente pour toute la population.
- **Un pumptrack** va être aménagé, face à la mer, dans le prolongement de l'ancien mini-golf. Les travaux démarreront sous peu. Par la suite, l'ancien mini-golf sera réaménagé en aire de jeux pour les plus petits.

- **La création de la cuisine centrale et la rénovation des cantines** (lire page 17) sont prévues pour offrir à nos enfants une alimentation durable et des temps de repas de qualité.

D'autres projets, soutenus par la Ville d'Argelès-sur-Mer, sont en cours :

- **L'aménagement de locaux pour l'accueil des enfants en activités périscolaires**, par la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris, sur le site du groupe scolaire Herriot - Curie-Pasteur. Dans ce même secteur, la CC ACVI prévoit également la création d'un espace qui pourrait devenir une crèche.
- La construction de la **Résidence Habitat Jeunes** d'Argelès-sur-Mer. Projet porté par Habitat Perpignan Méditerranée et ses partenaires

ILS ÉTAIENT PRÉSENTS AUX VŒUX

Mme Clara Thomas, Sous-Préfète de l'arrondissement de Céret.
Mme Lauriane JOSENDE, Sénatrice.
M. Samuel MOLI, Conseiller Régional.
Mme Marie-Pierre SADOURNY, Vice-présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.
M. Grégory MARTY, Conseiller Départemental et Maire de Port-Vendres.
M. Edmond JORDA, Président de l'AMF 66 et Maire de Sainte-Marie-la-Mer.
Mesdames et Messieurs Huguette PONS, Nathalie REGOND-PLANAS, Maria CABRERA, Jean-Michel SOLE, Christian GRAU, Christian NIFOSI, Yves PORTEIX, Christian NAUTE, Bruno GALAN et Hervé VIGNERY, les Vice-Présidents et Maires de la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris.
Messieurs les Maires Stéphane LODA (Canet-en-Roussillon), François RALLO (Saleilles), Thierry THADEE (Le Perthus) et Nicolas BARTHE (Toulouges).
M. Alexandre PUIGNAU, Président du Syndicat du Tech et Maire de Les Cluses.
M. Serge PALLARES, Président de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie.
M. Mansour KAVAK, Vice-président de la CCI.
M. Christophe CHAMBON, DGFIP.
M. Fabrice LORENTE, Co-président de la Frontera production.



**Nous l'avons dit,
nous l'avons fait
en 2024 !**



Chemin de Palau



Avec la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris, maître d'œuvre du projet, la municipalité s'était engagée à rénover entièrement le Chemin de Palau del Vidre. Le chantier a été achevé avant l'été 2024.

Des salles municipales à la plage



Deux nouvelles salles municipales ont été aménagées et inaugurées, sur le parking du Grau. L'une, la Deux nouvelles salles municipales ont été aménagées et inaugurées, sur le parking du Grau. L'une, la salle Nicolas Rabat, sert aux associations qui en ont vraiment besoin et de bureau de vote, lors des élections. L'autre, la Maison du Combattant est entièrement dédiée à nos associations patriotiques.

Isolation thermique de l'école Curie-Pasteur



C'est officiel depuis le printemps 2024 : l'école Curie-Pasteur n'est plus une passoire thermique ! Les bâtiments scolaires ont été isolés, des vides-sanitaires aux combles, en passant par les murs extérieurs. Toutes les portes et fenêtres ont également été remplacées. Des systèmes de climatisation et de ventilation avaient, eux, déjà été posés en 2023.

Chemin de Néguebous, avenues Molière et Charlemagne



Les travaux de réaménagement du chemin de Néguebous ainsi que des avenues Molière et Charlemagne seront achevés, à l'été 2025. Il sera alors possible d'aller du lycée au port, en vélo et en toute sécurité, dans des espaces naturels et végétalisés.

« À ce propos, je m'engageais à ce que les travaux sur cet axe, vraiment stratégique de la commune, soient particulièrement pénibles, voire insupportables pour la circulation. Là aussi, je tiens mes engagements ! », a plaisanté le Maire.

Végétalisation du cimetière

Au cimetière, le décroûtage des allées les plus vétustes est en cours. Environ 1 550 m² de bitume vont être ôtés, afin de rendre le cimetière d'Argelès-sur-Mer plus naturel et ainsi offrir aux familles un lieu de recueillement plus agréable. Au décroûtage s'ajoute l'aménagement de 560 m² d'espaces végétalisés.

Construction de la Maison de la Mer



Le chantier de construction de la Maison de la Mer a débuté en décembre 2023 et devrait être achevé au début de l'été 2025. Ce "bâtiment paysage", à énergie positive, abritera le siège du Parc naturel marin du Golfe du Lion et la Capitainerie du port, ainsi que des espaces de réception et un espace de coworking dédié aux travailleurs nomades.

Rénovation de l'Office de tourisme

Le chantier de rénovation et de modernisation de l'Office de tourisme bat son plein. Les travaux devraient être achevés au printemps 2025.

Parmi les grands projets de l'année 2025

Crématorium

À proximité de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers, un crématorium va prochainement voir le jour. D'une surface utile d'environ 560 m², le crématorium d'Argelès-sur-Mer offrira des services essentiels aux administrés et aux opérateurs funéraires. La Délégation de Service Public (DSP) a été attribuée, en juillet 2024. Le permis de construire est en cours d'instruction ; suivra la procédure administrative d'autorisation préfectorale de création qui inclut une enquête publique. Cette dernière devrait intervenir dans le courant de l'année.



Résidence Habitat Jeunes d'Argelès-sur-Mer

La Ville d'Argelès-sur-Mer a gracieusement cédé le terrain de l'ancien bâtiment Herriot (logements de fonctions) à Habitat Perpignan Méditerranée pour la construction d'un immeuble dédié aux étudiants et jeunes travailleurs. Gérée par la Ligue de l'enseignement 66, la Résidence Habitat Jeunes d'Argelès-sur-Mer comprendra 30 logements locatifs sociaux T1, des bureaux, une plateforme de services (emploi, formation, santé...), une salle commune, une laverie, un local à vélos... Cette résidence devrait être livrée avant la fin de l'année 2025.

La requalification de la route de Collioure

En 2025, la route de Collioure fera l'objet d'un chantier de rénovation d'ampleur, du rond-point des Évadés de France à celui de Valmy. Au programme : création d'une voie partagée sur tout le linéaire (1,5km), rénovation de la chaussée et aménagement de places de stationnement perméables et de 1 440 m² d'espaces verts.



Rehaussement des quais bas du port

La Ville fait le choix d'adapter le port au changement climatique. Projet qui figure parmi les 11 lauréats nationaux de l'appel à projets "port de plaisance et bases nautiques d'avenir" et bénéficie ainsi du soutien financier du Cerema. Il s'agit, dans un premier temps, de rehausser les quais bas, afin d'anticiper la surélévation du niveau de la mer (+ 0,60 mètre d'ici à 2100, selon le rapport du GIEC). Plutôt que de reconstruire les quais un mètre plus haut, la Ville opte pour un système novateur de quais rehaussables. Cela permettra d'adapter leur hauteur au fur et à mesure de l'élévation générale du niveau de la mer mais aussi lors de périodes de submersion marine. La première tranche de travaux sera réalisée, de mars à juin 2025, le long de la Maison de la Mer.



Nouvelle caserne des sapeurs-pompiers

À proximité du giratoire de la route de Saint-André, les travaux de construction du nouveau centre d'incendie et de secours d'Argelès-sur-Mer avancent à bon rythme. La caserne devrait être livrée dans le courant de l'année 2025. Elle est dimensionnée pour accueillir jusqu'à 110 sapeurs-pompiers et assurer 3 000 interventions annuelles.

Maison de santé

La commune d'Argelès-sur-Mer a modifié le Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de permettre l'installation d'une maison médicale, sur l'actuelle Esplanade du Roussillon. Cette maison de santé permettra la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) à l'échelle d'un territoire plus large.

Entre autres projets...

La Ville va réaliser, en 2025, la réfection du trottoir de l'avenue du 8 mai 1945, depuis le giratoire des Évadés de France jusqu'à celui des Médailles Militaires. Ainsi, les deux trottoirs permettront aux piétons de circuler sereinement.

Scannez le QR-code et découvrez en images les Grands Projets 2025 !



Finances Budget primitif 2025

Maîtrisé et tourné
vers l'avenir



Le budget primitif 2025 de la Ville d'Argelès-sur-Mer, adopté en Conseil municipal le 19 décembre dernier, traduit la volonté municipale de concilier rigueur budgétaire et ambition pour Argelès-sur-Mer et ses habitants. En 2025, la municipalité continue à maîtriser les dépenses de fonctionnement et à maintenir un haut niveau d'investissements (lire pages 20 et 21) pour répondre aux besoins des habitants et construire l'avenir. Cela sans peser davantage sur le budget des ménages !

Les données clés du budget primitif 2025

+ 0% sur les taxes foncières

Pour la 4^{ème} année consécutive, la municipalité maintient les taux communaux des taxes foncières sur les propriétés bâties (TFB) et non bâties (TFNB). Ceux-ci demeurent respectivement à 39,28% et à 44,62%.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

La municipalité poursuit ses efforts pour optimiser les dépenses et rechercher des économies sans sacrifier la qualité des services publics : maîtrise de la masse salariale, gestion au plus près des enveloppes allouées aux différents services municipaux, investissements permettant de réduire la facture énergétique (extinction nocturne de l'éclairage public, remplacement massif et systématique des ampoules à incandescence par des ampoules LED, rénovation énergétique des bâtiments communaux...).

Optimisation des recettes

Aller chercher les recettes ailleurs que dans les poches des Argelésiens, tel est le leitmotiv de la municipalité.

Pour ce faire, la Ville entreprend de rééquilibrer la participation de l'apport touristique aux dépenses de la commune, via notamment la majoration de la Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires (THRS) ou encore les parkings payants l'été. Ces derniers rapportent à la Ville plus de 600 000 euros par an...

Une dette sous contrôle

L'encours de la dette communale baissera significativement cette année, passant de 23,3 M€, au 1er janvier, à 18,1 M€, au 31 décembre 2025, grâce notamment au transfert de la dette de la Maison de la Mer à la future SEMOP qui en assurera la charge ainsi qu'au remboursement du capital de la dette à hauteur de 1 790 867 €.

Le ratio de la capacité de désendettement de la commune serait de 6 ans en 2025. Ce ratio est bien inférieur au seuil d'alerte fixé à 12 ans.

10,8% d'épargne brute

L'épargne brute est constituée de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Celui d'Argelès-sur-Mer est de 10,8% !

Budget principal 2025 de la ville d'Argelès-sur-Mer



Investissement
18 966 740 €

Fonctionnement
30 527 430 €

Les recettes de fonctionnement

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Atténuations de charges | 0,43% |
| Produits des services | 5,18% |
| Fiscalité Locale | 67,25% |
| Impôts et Taxes | 4,84% |
| Dotations et participations | 16,20% |
| Autres produits de gestion courante | 5,76% |
| Produits financiers | 0,00% |
| Produits spécifiques | 0,01% |
| Opérations d'ordre entre sections | 0,33% |

Les recettes d'investissement

| | |
|---|--------|
| Dotations (dont FCTVA et TA) | 10,54% |
| Emprunt | 66,83% |
| Subventions d'Investissement | 14,38% |
| <small>La part de subvention est même supérieure à 20 % mais elle ne sera touchée qu'en 2026, lors du solde des opérations.</small> | |
| Produits des cessions | 1,05% |
| Virement de la section de Fonctionnement | 2,70% |
| Opérations d'ordre entre sections | 3,69% |
| Opérations d'ordre INTRA sections | 0,79% |



Les 3 budgets annexes

En plus du budget principal, la Ville d'Argelès-sur-Mer dispose de trois budgets annexes relatifs à des équipements et des services. Tous ont été adoptés le 19 décembre dernier par le Conseil municipal.

Budget Camping municipal Le Roussillonnais

Le Budget du camping s'élève cette année à 3 520 940 € répartis comme suit : 3 064 270 € en fonctionnement ; 456 670 € en investissement, à l'équilibre (dépenses et recettes d'exploitation égales).

Il prévoit notamment : la réfection de la clôture et l'installation d'un portail à l'entrée du camping ; la sécurisation des accès depuis la plage (installation de digicodes et de badges) ; la réfection des voiries intérieures et d'une partie de la toiture du centre commercial, ainsi que la poursuite de la chasse aux fuites sur les réseaux d'eau.

Budget Port de plaisance

Le budget 2025 du Port de plaisance présente un suréquilibre pour sa partie investissement. Les recettes sont plus élevées que les dépenses : 2 153 050 € contre 1 823 400 €. Elles comprennent : la subvention du CEREMA (937 000 €) dans le cadre de l'appel à projet "port de plaisance et bases nautiques d'avenir", l'emprunt et les amortissements. Les principales dépenses d'investissement concernent principalement les travaux de rehaussement des quais au droit de la Maison de la Mer.

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont, elles, à l'équilibre et s'élèvent à 2 861 100 €.

Budget Mobilités-Transports

Le Budget Mobilités-Transports s'élève à 6 085 241 € répartis comme suit : 2 180 741 € en fonctionnement ; 3 904 500 € en investissement, à l'équilibre dépenses/recettes.

Il gère deux activités : celle du stationnement payant des parkings, pendant la période estivale, et, nouveauté 2025, celle du transport touristique et urbain. En 2025 en effet, la Ville d'Argelès-sur-Mer reprend la gestion, en régie directe, du transport urbain et touristique. Il est également important de noter que le Budget principal verse une avance remboursable de 500 000€ (en exploitation) afin de permettre la rémunération du personnel technique et les frais courants, dans l'attente de la perception des recettes (billetterie, abonnements, recettes publicitaires).

Répartition par politique publique

Les dépenses d'investissement prévues en 2025 s'élèvent au total à 18 966 740 €. Une enveloppe de 15 677 773 € est directement liée aux projets politiques, portés par la municipalité, pour transformer la ville, améliorer le bien-vivre ensemble et développer le dynamisme du territoire.



2 083 651 €

Actions pour la jeunesse et les jeunes travailleurs

Comprend la construction d'une cuisine centrale et l'aménagement de la cour de l'école Curie-Pasteur.



807 736 €

Promotion du sport, de la culture et de la mémoire dans une ville qui évolue

Inclut des travaux d'aménagement dans les équipements sportifs (à hauteur de 256 420 €) : salle de boxe, billetterie du stade Cantona, stade des Conques...

Cela comprend aussi la réhabilitation du patrimoine communal : travaux au musée et autres bâtiments, restauration du retable "Saint Joseph, Saint Côme - Saint Damien" et la restauration de la bergerie Pujols...



464 700 €

Aménagement du territoire

Correspond à l'acquisition de terrains.



495 994 €

Écologie réelle du quotidien et défis d'avenir

Regroupe les interventions nécessaires à la préservation des espaces naturels et à la prévention des inondations (travaux hydrauliques, berges de la Massane...), l'aménagement de jardins familiaux ainsi que la poursuite de la rénovation de l'éclairage public.



646 113 €

Une économie dynamique, un tourisme quatre saisons

Correspond aux travaux de rénovation et de modernisation de l'Office de Tourisme.



5 455 017 €

Rayonnement de l'espace marin dans un espace communal

Regroupe la construction de la Maison de la Mer et l'aménagement de la promenade du front de mer.



1 081 202 €

Renforcement de la proximité des services publics

Inclut la réhabilitation de l'Hôtel de Police, la modernisation de l'Hôtel de Ville, la réfection des allées du cimetière et la création d'un crématorium.



50 000 €

Réduction des inégalités sociales et de santé

Comprend les travaux de réhabilitation et d'aménagement d'équipements sociaux communaux (dont le projet Tiers lieu).



4 355 405 €

Promotion d'une mobilité douce et intégrée dans un espace public intégré

Correspond aux travaux de requalification de voiries incluant l'aménagement de pistes cyclables et/ou voies partagées, aux chantiers de rénovation de chaussées, d'enfouissement de réseaux, etc.



140 000 €

Structuration des services publics

Se rapporte à l'agencement d'un terrain Natura 2000 : création d'un parking d'une quarantaine de places à l'entrée de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu, assortie de la fermeture de la piste d'accès le long du Tech.



1 203 967 €

Services généraux

Intègre les investissements nécessaires aux fonctionnements des services municipaux (acquisition de véhicules, d'équipements divers, de logiciels et matériels informatiques...) ainsi que la participation communale au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du massif des Albères.



2 085 000 €

Contributions diverses et remboursement de la dette

Comprend notamment le remboursement du capital de la dette, à hauteur de 1 800 000€.



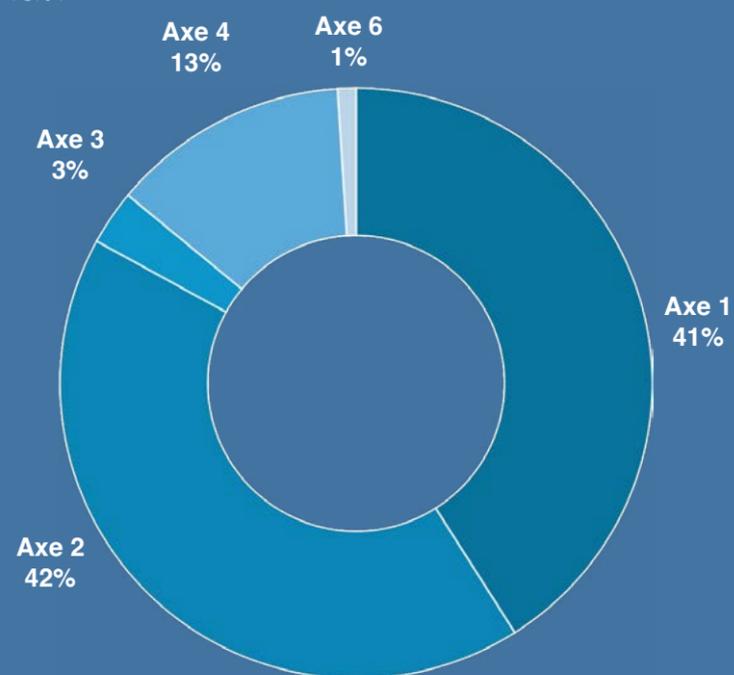
97 955 €

Une ville sûre et propre

Correspond à l'extension du dispositif de vidéo-protection.

Les axes verts du budget

La loi de finances 2024 impose aux collectivités d'intégrer un "budget vert" pour évaluer l'impact environnemental de leurs finances. Il s'agit ainsi de mesurer l'impact environnemental de leurs dépenses publiques, selon six objectifs préétablis pour conduire la transition écologique. Voici la répartition des investissements prévus, en 2025, par la Ville d'Argelès-sur-Mer, selon les axes du budget vert :



Axe 1
Atténuation du changement climatique

Axe 2
Adaptation au changement climatique

Axe 3
Gestion des ressources en eau

Axe 4
Transition vers une économie circulaire

Axe 5
Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols

Axe 6
Préservation de la biodiversité

Transition écologique S'épanouir et vieillir en bonne santé

Création
d'une cuisine centrale

En 2025, la municipalité lancera un chantier d'envergure : la construction d'une cuisine centrale. La commune reprendra ainsi la main sur la confection des repas servis à ses écoliers. Objectif : leur donner accès à une alimentation durable et de qualité.

Un ambitieux projet pour une alimentation durable

Les travaux de construction de la cuisine centrale devraient débuter avant l'été 2025. Le bâtiment viendra combler une "dent creuse" au cœur du village, à proximité de la cantine actuelle de l'école Curie-Pasteur. Son architecture reprendra les codes et matériaux de l'architecture locale (exemple : utilisation de la brique) pour une parfaite intégration dans le tissu urbain. Des panneaux photovoltaïques, installés en toiture, contribueront à réduire la facture d'électricité de la cuisine centrale. Côté fonctionnement, les repas cuisinés sur place seront conditionnés dans des contenants en inox et acheminés en liaison froide dans les différentes cantines scolaires de la ville. Actuellement, 575 enfants y déjeunent quotidiennement.

Approvisionnement en circuit-court

La cuisine centrale sera alimentée en produits issus de l'agriculture biologique, frais, de saison et d'un périmètre géographique le plus local possible. Pour cela, la Ville d'Argelès-sur-Mer travaille en étroite collaboration avec les agriculteurs locaux et a rejoint le Groupement d'Intérêt Public Occit'alim pour, notamment, l'approvisionnement en denrées de qualité et issues de l'agriculture biologique régionale.



Rénovation des cantines

En plus de permettre une alimentation de qualité, la municipalité entend également améliorer la qualité du temps de repas des écoliers. Pour cela, des travaux vont être entrepris dans les cantines : création d'un nouvel espace de restauration pour l'école Herriot, à l'étage de la cuisine centrale ; agrandissement et modernisation des cantines de l'école Curie-Pasteur (amélioration acoustique, fonctionnement en self-service...) et de l'école la Granotera (rénovations thermiques et acoustiques). La construction d'un restaurant scolaire à l'école Molière est prévue ultérieurement.



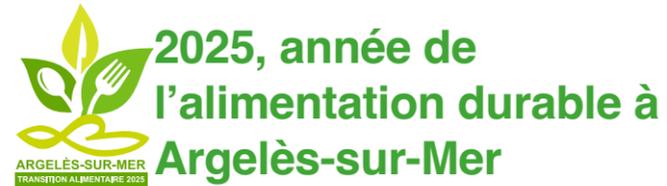
Molière



Curie-Pasteur



Projet



Avec la cuisine centrale, la municipalité d'Argelès-sur-Mer souhaite impulser une nouvelle dynamique autour de l'agriculture de proximité et des bienfaits d'une alimentation de qualité. Alors, en cette année de démarrage des travaux, la Ville propose tout un programme d'actions en lien avec l'alimentation durable. Objectif : mettre du sens dans nos assiettes !

La construction de la cuisine centrale s'inscrit dans une démarche globale et continue de Transition Alimentaire du territoire. Depuis trois ans, la municipalité et les services de la Ville travaillent, en effet, à construire un écosystème dans lequel l'alimentation est un vecteur de développement économique local, de protection de l'environnement et de bien-être pour la population. Elle œuvre ainsi à :

- Assurer la préservation des terres agricoles : création de zones agricoles protégées (plus de 1 500 ha), acquisition foncière et mobilisation des acteurs du monde agricole pour favoriser l'installation d'agriculteurs...
- Soutenir le développement de l'agriculture locale : reprise de l'organisation de la Foire des producteurs et éleveurs des Albères (lire page 21), développement d'un projet de "Paniers solidaires" locaux en lien avec une maraîchère en agriculture biologique de la commune (lire pages 38-39).
- Sensibiliser la population aux enjeux d'une alimentation plus durable.

Des clés pour comprendre et agir

Tout au long de cette année, les services municipaux multiplieront les actions et temps forts pour sensibiliser la population aux enjeux d'une alimentation plus durable. Citons par exemple :

- Pour les écoliers : mise en place d'opérations de lutte contre le gaspillage alimentaire, de rencontres avec des agriculteurs, de visites pédagogiques dans des exploitations agricoles...

- En lien avec le C.C.A.S. : l'opération "Paniers solidaires" locaux et bio s'enrichit d'ateliers mensuels de sensibilisation à une alimentation plus durable. Au programme : atelier cuisine en partenariat avec le lycée Christian-Bourquin, initiation à la crusine (cuisine crue) ou encore aux semis maraîchers, sensibilisation à la diététique, découverte de techniques de conservation culinaire...



- À destination de toute la population : du printemps à l'automne, la Ville d'Argelès-sur-Mer déploie une myriade d'animations gratuites d'éducation à l'environnement et au développement durable. Cette année, ces Rendez-vous Nature, ludiques et enrichissants, feront la part belle aux ateliers de cuisine crue, aux cueillettes sauvages, aux découvertes des richesses naturelles et produits de notre terroir... Cette année aussi, le festival d'art urbain, Urb'Art, aura pour thème la "Terre nourricière". Les artistes nous donneront à voir leurs regards sur l'alimentation durable, ses acteurs, ses enjeux, les impacts de l'industrie agroalimentaire...

Nos agriculteurs à l'honneur

En cette année de l'alimentation durable à Argelès-sur-Mer, la Ville souhaite aussi mettre à l'honneur les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, viticulteurs et artisans argelésiens. Une exposition de photographies artistiques et grand format est en préparation. Rendez-vous à partir d'octobre, sur la place Gambetta, pour découvrir ces hommes et ces femmes qui consacrent tant d'énergie et de passion à donner du contenu à nos assiettes.

Transition écologique S'épanouir et vieillir en bonne santé

Les rendez-vous de la transition écologique

Dimanche 23 mars Journée de l'Eau à la station d'épuration

Dimanche 23 mars, la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérés organise la Journée de l'Eau à la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer (3 impasse Charlemagne). Un évènement familial et gratuit pour mieux comprendre les grands défis de l'or bleu.

Évolution du trait de côte, submersion marine, sécheresse, biodiversité, les enjeux de l'eau sont intimement liés à l'histoire de notre territoire. Expos, ateliers, lunettes 3D, démonstrations, parcourez "le village de l'eau" pour mieux comprendre ces phénomènes. Et découvrez les coulisses de la Régie des Eaux pour savoir comment fonctionne une station d'épuration et ce que met en place votre Communauté de communes pour préserver la ressource en eau sur le territoire.



De 10h00 à 17h00 – Entrée et animations gratuites
Restauration sur place

Vendredi 4 avril : Ciné-débat : "Petit paysan"

Projection du film "Petit paysan", de Hubert Charuel, suivie d'un débat avec des éleveurs et membres de la Foire des producteurs et éleveurs des Albères.

À 19h30 au Cinéma Jaurès
Entrée : 6 € - Billetterie sur place.

Samedi 5 avril : Rendez-vous Nature "Cueillette sauvage et tisane maison"



Audrey Sanchez, de l'association Tambouilles et Vadrouilles, vous invite à une cueillette de plantes sauvages comestibles idéales pour préparer vos infusions. Au programme de cet après-midi : une balade sur le site de Valmy pour découvrir les usages des plantes sauvages et apprendre à confectionner des tisanes adaptées à vos besoins (sommeil, digestion, stress, etc.). Une expérience nature à ne pas manquer !

De 14h00 à 16h00, Parc municipal de Valmy
Animation gratuite, sur inscription
au 06 49 62 92 15

Vendredi 2 mai : Ciné-débat sur le thème des jardins collectifs

Dans le cadre du projet de concertation citoyenne en vue de la création de jardins collectifs, la Ville d'Argelès-sur-Mer propose une séance cinéma (film encore à déterminer) sur le thème des jardins collectifs. Séance suivie d'échanges avec des animateurs de jardins collectifs et des élus d'Argelès-sur-Mer.

À 19h30 au Cinéma Jaurès – Entrée libre.



Stéphane Pinéda
Conseiller municipal
délégué à l'Environnement et à l'Agriculture



« La Foire des producteurs et éleveurs dans les Albères est une occasion parfaite pour passer une belle journée en famille. Pour les plus jeunes, c'est une occasion de découvrir «en vrai» les animaux qu'ils ne connaissent souvent qu'en photo. Pour les gourmands, elle est une opportunité de déguster et d'acheter de très bons produits locaux. Cette foire est également un lieu d'échanges, où chacun peut parler avec les agriculteurs, découvrir leurs défis, comprendre leurs problématiques, mais surtout ressentir leur passion et l'amour qu'ils portent à leur métier et aux animaux qu'ils élèvent. Au travers de cet événement, nous souhaitons promouvoir et encourager une alimentation durable, plus saine avec un impact environnemental réduit. Pour cela, nous nous attachons à sensibiliser les enfants à la provenance des aliments, à favoriser la vente en circuits courts et à mettre en lumière les bons produits de notre territoire. Nous sommes convaincus que l'agriculture locale est une solution viable face aux enjeux de notre société moderne. Ainsi, la Foire des producteurs et éleveurs dans les Albères, c'est bien plus que manger, c'est : s'informer, soutenir nos agriculteurs, s'émerveiller et s'amuser. Bref, une belle journée en perspective ! »

Dimanche 6 avril 22^e Foire des producteurs et éleveurs des Albères



Agriculteurs et éleveurs des Albères vous donnent rendez-vous à Argelès-sur-Mer pour une Foire sur le thème "l'agriculture locale pour une alimentation qui a du goût". Sur le parking du Racou transformé en vaste ferme, ils vous feront découvrir leurs métiers, leur savoir-faire et leurs produits. Fromages, miels, fruits et légumes, vins, charcuteries, fleurs... nombreux et variés sont les produits du terroir des Albères, à retrouver sur les différents stands du marché des producteurs. Dans cette ferme géante et éphémère,

petits et grands pourront aussi voir des animaux de la ferme, assister à des démonstrations (chiens de bergers, d'animaux de trait...), savourer une grillade ou encore profiter d'ateliers en tous genres sur le thème de l'alimentation et mener une chasse aux trésors en famille.



Plan Climat Un projet photovoltaïque ? La CC ACVI vous accompagne



Quel est le potentiel énergétique de ma maison ? Comment bien choisir mon installateur ? Combien cela va me coûter ? Pas facile de se lancer dans le photovoltaïque. Pour guider les entreprises et les particuliers dans leur projet, la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérès (CCACVI) propose un accompagnement personnalisé et gratuit.

Des permanences gratuites avec un conseiller solaire

- Par téléphone : 04 68 54 65 44 (les premiers mardis du mois de 16h30 à 19h30)
- En Mairie : sur rendez-vous les deuxièmes et troisièmes mardis du mois

Le cadastre solaire pour faire le premier pas

Ce portail numérique permet de tester le potentiel solaire de votre toiture, d'estimer le coût d'installation de panneaux solaires ou encore les économies réalisables sur sa facture d'électricité. Rien de plus simple : depuis le site www.cc-acvi.com, localisez votre logement dans le simulateur photovoltaïque et obtenez toutes les informations nécessaires pour réaliser votre installation.

Les soirées de la thermographie

Un projet photovoltaïque n'est pertinent que si le bâtiment est correctement isolé. Ainsi, des soirées de la thermographie, animées par l'association SOLIHA,

permettront de visualiser les déperditions thermiques des logements et d'en savoir plus sur les actions à mener. Prochain rendez-vous le jeudi 20 février, à Sorède.

Toutes les infos sur www.cc-acvi.com, rubrique Développement durable

“Mieux se loger 66”

Dans le cadre du nouveau programme “Mieux se loger 66”, lancé par le Conseil départemental en partenariat avec l'ANAH, une permanence d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat aura lieu le jeudi 13 mars 2025 de 09h00 à 12h00 au CCAS, dans les locaux France Services, 2 bd Herriot – Argelès-sur-Mer. La suivante se tiendra le jeudi 15 mai, mêmes horaires, même lieu.

Elle s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs ayant un projet de travaux de rénovation énergétique, de réhabilitation et/ou d'adaptation à la perte d'autonomie.

Pour tout contact :
SOLIHA 04 49 24 01 58
mieuxseloger.66@solihha.fr

Attention ne démarrez pas vos travaux avant d'avoir contacté le cabinet SOLIHA !

Aménagement Une ville pour tous, un logement pour chacun

Programme Les Ménestrels :

la Ville agit pour l'accès sociale à la propriété



La Ville d'Argelès-sur-Mer s'engage en faveur de l'accès à la propriété pour les personnes et familles aux revenus moyens ou modestes. Dans le Plan Local d'Urbanisme, la Ville a réservé des terrains, à proximité du lycée Christian Bourquin, pour la construction de logements en accession aidée pour les primo-accédants. Un permis de construire a été délivré au groupement Habitat Perpignan Méditerranée, pour la réalisation d'un programme de 25 villas, proposées en Prêt Social Location-Accession (PSLA) et baptisé Les Ménestrels. Livraison prévue au second semestre 2026.

Les villas des Ménestrels

Ce programme immobilier comprend 25 villas individuelles (2 ou 3 faces) :

- T3 : 78 m², avec jardin privatif de 25 à 27 m² : à partir de 202 900 €
- T4 : 93 m², avec jardin de 17 à 69 m² : à partir de 231 900 €
- T5 : 109 m², avec jardin de 19 à 34 m² : à partir de 269 900 €

Chaque villa sera dotée d'un garage et d'équipements modernes, conformes aux normes environnementales RE 2020, incluant la climatisation réversible et des panneaux photovoltaïques.

Les avantages du PSLA

Le Prêt Social Location Accession permet une accession sécurisée à la propriété pour les ménages bénéficiant de ressources modestes, ne disposant pas d'apport personnel. Ce dispositif permet aux foyers éligibles, sous conditions de ressources*, de devenir propriétaires de leur résidence principale, en deux étapes : location sur une durée de 6 à 18 mois, puis accession. Il offre aussi de nombreux avantages :

- Un accompagnement personnalisé à chaque étape du projet et tout au long du processus d'acquisition.
- Pas de frais d'agence.



- Taux de TVA réduit à 5,5 %.
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans.
- Conditions de financement privilégiées.
- Prix de vente encadré.
- Absence de frais de copropriété.

Ce programme vous concerne et vous intéresse ? Des villas sont encore disponibles !

Pour tout savoir sur le programme PSLA Les Ménestrels et obtenir un entretien personnalisé : 06 46 72 30 75 – psla@habitat-pm.fr www.habitat-pm.fr

* Exemples de seuils applicables depuis le 1^{er} janvier 2025 : 38 508€ /an pour une personne seule ; 69 183€ / an pour un jeune ménage ou 1 personne seule avec une personne à charge.

Travaux Construire l'avenir, ensemble

Revue de chantiers



Lydie Fourc
Conseillère municipale,
déléguée aux Services municipaux



« Pour aller de l'avant, des projets porteurs et significatifs sont essentiels. À Argelès-sur-Mer, nous avançons avec détermination pour améliorer le confort et la qualité de vie de toute la population ! Construire notre avenir ensemble, telle est la volonté de notre Maire, Antoine Parra, et de l'équipe municipale. Pour cela, nos travaux sont soigneusement planifiés, en fonction des besoins observés et de nos finances communales. En ce début d'année, nous avons ainsi entrepris la rénovation du Cinéma Jaurès. Nous apportons des améliorations fonctionnelles à notre Hôtel de Police. Nous œuvrons à transformer notre cimetière en un lieu de recueillement plus naturel et agréable. Nous construisons une billetterie au stade Cantona pour fluidifier l'accès aux matchs du FCAA. Petit à petit, projet après projet, Argelès-sur-Mer évolue pour le bien-être de chacun ».



Confortement des berges de la Massane ▲

En novembre 2024, les berges de la Massane ont été confortées, chemin du Roua, au niveau de la Maison de retraite Les Capucines. Un enrochement spécifique a été mis en place de façon à solidifier la berge, haute de 9 mètres, à l'aplomb de l'établissement pour en sécuriser l'accès, ainsi qu'au mas desservi par le chemin du Roua.

Rénovation de l'Hôtel de Police ►

La municipalité souhaite, cette année, rénover l'Hôtel de Police, construit en 1988, afin d'offrir à nos policiers municipaux des locaux, plus modernes, aérés et mieux adaptés à leurs besoins. Les travaux ont débuté, en janvier, dans les sous-sols du bâtiment afin d'y aménager deux vestiaires (hommes / femmes).



◀ Billetterie Stade Cantona

La Ville a entrepris de construire une nouvelle billetterie au stade Éric Cantona, afin de faciliter l'accès aux rencontres du FC Albères Argelès. Les travaux ont débuté le 6 février et devraient durer environ onze semaines.



◀ Coup de jeune au cinéma Jaurès

Pour la nouvelle année, le cinéma Jaurès bénéficie d'une cure de jouvence. 150 sièges neufs ont été installés, la scène a été repeinte, tout comme le hall d'accueil... Ce dernier s'est aussi paré d'un nouvel éclairage LED et disposera d'une nouvelle climatisation. Et à l'extérieur, la façade fraîchement repeinte est ornée d'une nouvelle enseigne.



La ville a imposé le décroutage d'environ 4 000 m² de parking ▲

La Ville d'Argelès-sur-Mer a pris des mesures fermes pour faire respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme, en matière de réduction des impacts environnementaux. Elle a imposé, aux deux propriétaires des résidences «La Marenda», «Merveille» et «Cœur Azur», le décroutage d'environ 4 000 m² de parking. Les places de stationnement ont été refaites en «nidagravel», gravier sur revêtement alvéolé totalement perméable, ou en pavés drainants, pour les places dédiées aux personnes à mobilité réduite. L'eau de pluie peut de nouveau s'infiltrer ! Cela contribue aussi à réduire l'effet "îlot de chaleur" dans le quartier.

Culture

Culture et patrimoine dans une ville qui évolue

Restauration du retable des saints Joseph, Côme et Damien



Brigitte de Capèle
Adjointe,
déléguée à la Culture

« Notre commune a la chance de posséder une belle église du XIV^e siècle, riche de magnifiques peintures et de retables d'une grande valeur, classés depuis 1981 à titre d'objets Monuments Historiques. Il est de notre devoir de préserver ce patrimoine exceptionnel, pour les générations futures. Cela prend du temps et nécessite des financements, et donc une recherche de subventions. Patiemment, avec persévérance, nous œuvrons à restaurer nos trésors, en lien étroit avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie. En 2022, nous avons fait restaurer le vitrail de Saint-Joseph. Aujourd'hui, nous sommes heureux de permettre au retable des saints Joseph, Côme et Damien, nos saints patrons, de retrouver à son tour son éclat. Nous continuons à travailler pour que les autres retables, ainsi que nos autres joyaux patrimoniaux, comme l'église de Taxo et la bergerie de Pujol par exemple, bénéficient également de soins attentifs »



Elle-même classée Monument Historique, depuis janvier 2004, pour son intérêt majeur du point de vue de l'Histoire de l'Art, l'église Notre-Dame-Del-Prat d'Argelès-sur-Mer abrite de précieux retables, eux aussi classés. Parmi eux, le retable de Saint Joseph, Saint Côme - Saint Damien s'apprête à retrouver son éclat d'antan.

En 2020, la Ville d'Argelès-sur-Mer avait lancé une étude pour la restauration des retables "des deux Saint Jean", "Saint Isidore et Saint Gauderique" et "Saint Joseph, Saint Côme - Saint Damien" conservés dans l'église Notre-Dame-Del-Prat. Tous trois, classés à titre d'objets Monuments Historiques le 7 octobre 1981, ont été abîmés par le temps et les termites. Réalisée avec l'appui d'une spécialiste, l'étude a permis d'estimer et de programmer les travaux de restauration nécessaires.

Avec le soutien technique et financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie, d'un montant de 20 495 €, la commune vient de lancer la restauration d'un premier retable : celui dédié à Saint Joseph et aux saints guérisseurs d'Argelès, Côme et Damien. Daté des années 1690, il est attribué à Lazare Tremullas le Jeune.

En cure de jouvence à Ille-sur-Têt

Hélène Genard et Giorgi Bedani, restaurateurs d'art depuis plus de quarante ans, sont déjà à l'ouvrage. Après avoir pansé quelques éléments, afin qu'ils ne soient pas altérés par le voyage, Hélène et Giorgi ont transporté le retable dans leur Atelier de Conception Conservation Restauration d'Art (Accra), à Ille-sur-Têt. Là, pendant plusieurs mois, ils vont œuvrer avec minutie à traiter, consolider, voire reconstituer les menuiseries attaquées par les insectes xylophages. Ils travailleront également à nettoyer et restaurer les polychromies et dorures, ainsi qu'à reconstruire une table d'autel, en imitation de l'ancienne. D'ici la fin de l'année, le retable "Saint Joseph, Saint Côme - Saint Damien" devrait avoir retrouvé son éclat d'antan et sa place dans notre église.

Le coût de la restauration de ce retable est de 48 970 € HT.

Exposition



Levés avant le jour. Les Brigades Internationales, de l'Espagne à la Résistance. Du 25 février au 22 mars, à la Galerie Marianne

Cette exposition présente, en 20 panneaux documentés, le rôle des Brigades Internationales. Les volontaires de toutes les nationalités sont venus combattre en Espagne, pour défendre la République contre le coup d'état des généraux, dans la lutte contre le fascisme à la fin des années 1930. L'exposition fait le lien entre leur engagement en Espagne pour la défense d'idéaux et de valeurs républicaines et la lutte des volontaires qui, après l'Espagne, rejoignent la France et les maquis de la Résistance.

Du mardi au samedi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Entrée libre.



Hommage

Ascension Aylagas fut une femme de conviction, dont l'engagement inébranlable pour la mémoire de l'exil républicain

espagnol a marqué les esprits. Membre active de l'association FFREEE, elle a œuvré sans relâche pour transmettre l'histoire et défendre les valeurs de justice et de solidarité. Son parcours est un témoignage de courage face à l'oppression et un exemple pour les générations futures. Aujourd'hui, nous lui rendons hommage avec respect et gratitude, perpétuant son combat pour que jamais l'histoire ne tombe dans l'oubli.

Culture

Culture et patrimoine dans une ville qui évolue

Le carnaval fête les 50 ans de sa "renaissance"



Carnaval - Argelès-sur-Mer - 1975

1975 – 2025. Depuis un demi-siècle, le Carnaval d'Argelès-sur-Mer invite les Argelésiens à se retrouver dans les rues le temps d'une cavalcade chatoyante et empreinte d'espièglerie. Cette année, pour le 50ème anniversaire de son retour, la Ville et les Amis du Carnaval multiplient les festivités et remettent à l'honneur d'anciennes traditions carnavalesques.

Le carnaval d'Argelès-sur-Mer plonge ses racines au cœur du XXe siècle. Il voit le jour en 1920, dans un élan de renouveau, après les années sombres de la Grande Guerre. Hélas, la Seconde Guerre mondiale met un coup d'arrêt à cette tradition. Il faudra attendre 1975 pour que des Argelésiens passionnés, déterminés à faire revivre ce symbole festif, relancent la fête. Depuis, chaque année en mars, le Carnaval et ses amis mettent la ville en joie, sous une pluie de confettis.

Plus on est de fous...

En 2025, le Carnaval d'Argelès fête donc les 50 ans de sa "renaissance" et s'offre une nouvelle jeunesse avec l'aide des Amis du Carnaval. Ces derniers ont en effet décidé de renouer avec les traditions carnavalesques (et catalanes) d'antan et invitent toute la population à participer à la fête. Jusqu'au

départ de la 1^{ère} cavalcade, le 1^{er} mars, toutes celles et tous ceux, petits et grands, qui souhaitent se joindre à l'aventure sont les bienvenus. « *Nous serions ravis d'accueillir des personnes qui aimeraient faire un groupe à pied voire un char ou simplement donner un coup de main à la réalisation du char du Roi* »,



Que la fête commence !



Ce carnaval argelésien 2025 s'annonce particulièrement festif et espiègle. Sa Majesté QUINQUA 1^{er} et sa cour de carnavaliers réservent aux Argelésiens et visiteurs, de nombreuses célébrations hautes en couleurs. À commencer par le retour de

l'élection de Miss Carnaval et ses dauphines, le 1^{er} mars, qui s'achèvera dans un grand bal animé par les joyeux musiciens trublions du "Système Sans Interdit". Le lendemain : place à la 1^{ère} cavalcade ! Un casament treblant pourrait être célébré à cette occasion... Què és això ? Il s'agit d'une parodie de mariage ; un mariage «treblant», car reposant bien évidemment sur des bases fragiles, où les rôles sont inversés : les femmes sont déguisées en hommes et inversement. La cavalcade nocturne, le 15 mars, verra, elle, le retour d'une tradition catalane : celle du Tio-Tio. Un groupe à pied de carnavaliers, habillés de blanc et le visage enfariné, se lanceront dans une danse endiablée, avec pour but de "mettre le feu aux fesses", autrement dit : brûler la queue en papier journal, du personnage en tête de cortège, tout en chantant «*Jo te l'encendré el tio tio tio, jo te l'encendré en tio de paper*». Puis sa Majesté QUINQUA 1^{er} s'embrasera avec l'espoir d'avoir attisé la flamme du carnaval dans le cœur des Argelésiens...

Cavalcade de jour

– Dimanche 2 mars*. Départ à 15h00
route Nationale (devant La Poste) –

Huit chars, cinq groupes à pied, des danseurs endiablés, de joyeux échassiers... Tous défilent dans les rues du village, sur les rythmes de batucadas et autres bandas, et emportent la foule dans un tourbillon de bonne humeur, sous une pluie de confettis.

* Report au dimanche 9 mars, en cas de mauvais temps.

Après-midi carnavalesque pour les enfants

– Mercredi 12 mars, de 15h00 à 17h00,
espace Jean-Carrère. Entrée libre –

Les Amis du Carnaval argelésien invitent les enfants à un après-midi récréatif en compagnie de clowns et mascottes.

Cavalcade nocturne et bal masqué

– Samedi 15 mars*. Départ à 20h30
route Nationale (devant La Poste) –

Sortez le déguisement et rejoignez les carnavaliers pour une grande parade nocturne à travers le village qui s'achèvera, place Gambetta, par le feu du Roi QUINQUA 1^{er} !

Cap ensuite sur l'espace Jean-Carrère pour un joyeux bal masqué, animé par Disco Zik.

Ouverture des portes de l'espace Jean-Carrère dès 21h00.

Entrée libre. Buvette sur place.

* Report au samedi 5 avril, en cas de mauvais temps.

Carnaval des écoles maternelles

– Lundi 17 mars. Départ à 10h00, place Gambetta –

Enfants et professeurs des écoles maternelles d'Argelès-sur-Mer (Tamaris, Granotera et Herriot) défilent dans les rues du village, parés de leur plus beau costume et "armés" de confettis.

Corso d'été

– Samedi 28 juin. Départ à 21h00 du Costa Blanca –

Chars et groupes à pied du carnaval investiront le centre-plage et vous emmèneront dans une chatoyante et festive cavalcade estivale aux rythmes de batucadas et de bandas.

Les rendez-vous Carnaval 2025

Exposition "50 ans de carnaval en images"

– Du mardi 25 février au samedi 15 mars, à la
Médiathèque Jean-Ferrat –

Les Amis du Carnaval retracent 50 ans de Carnaval au gré de photographies, issues des archives d'Argelésiens et de la Ville.

Élection de Miss Carnaval 2025 et bal avec le Système Sans Interdit

– Samedi 1^{er} mars, à 21h00, espace Jean-Carrère –

Qui sera la reine de ce carnaval 2025 ? Dix candidates sont en lice pour le titre. Le jury – composé de représentants du Conseil municipal, de l'association des commerçants du village, des Amis du Carnaval argelésien et du public – devra élire, parmi elles, Miss Carnaval 2025 et ses deux dauphines. Toutes trois défilent sur le char de la Reine lors des cavalcades de l'année.

Cette soirée hautement festive s'achèvera dans un grand bal animé par les joyeux musiciens du "Système Sans Interdit".

Culture

Culture et patrimoine dans une ville qui évolue

Les grands rendez-vous du printemps



Place aux spectacles !

Le printemps nous promet un florilège d'émotions. Entre rires, nostalgie et émerveillement, trois grands spectacles s'apprêtent à illuminer la scène de l'Espace Jean-Carrère et vous faire vivre des moments inoubliables.



La porte à côté
Un duo explosif
Dimanche 30 mars, à 16h00
Tarif unique : 20€

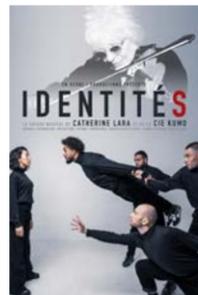
Une comédie romantique pleine d'esprit, servie par deux comédiens au sommet de leur art, qui rappelle que l'amour et la haine ne sont parfois qu'une question de voisinage.



Philippe Lellouche, "Stand Alone" : un seul en scène tendre et irrésistible
Samedi 26 avril, à 20h30
Tarif unique : 15€

Pour la première fois seul en scène, Philippe Lellouche nous invite à un voyage dans le temps. Avec «Stand Alone», il mêle humour et nostalgie pour partager, avec autodérision, ses souvenirs

d'enfance, ses émois amoureux et ses petites névroses. Un spectacle idéal pour rire, s'émouvoir et ressortir le cœur léger.



IDENTITÉS – Le voyage musical de Catherine Lara et la Cie Kumo

Samedi 24 mai, à 20h30
Tarif unique : 15€

Quand la musique rencontre la danse, la magie opère ! Catherine Lara et les danseurs de la Cie Kumo unissent leurs arts, leurs différences, le temps d'un spectacle rythmé, onirique et singulier. Un voyage exceptionnel !

Réservation en ligne sur boutique.ville-argellessurmer.fr ou à l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer, rue du 14 Juillet. Tél. 04 68 81 15 85



Trois Petites scènes

Parce que la culture se partage dès le plus jeune âge, les Petites Scènes* proposent des spectacles gratuits et accessibles à toute la famille. À l'affiche sur la scène du cinéma Jaurès :



"Le p'tit géant"

Une fable tendre et poétique
Mercredi 12 mars, à 18h00. Dès 5 ans.

Léon, un enfant pas comme les autres, découvre que sa différence peut devenir une force. Un spectacle plein de douceur.

"Laissez parler les p'tits papiers"

Place à l'impro !
Samedi 5 avril, à 18h00. Dès 8 ans.

Une carriole, des comédiens et l'imagination du public : voici les ingrédients de ce spectacle d'improvisation interactif lors duquel les spectateurs dictent le fil de l'histoire

"La face cachée du Walter's Cabaret"

Une enquête immersive
Samedi 10 mai, à 18h00. Dès 10 ans.

Plongez dans un mystère digne des plus grands films noirs et aidez le lieutenant Trevor à résoudre une énigme palpitante !

* Saison culturelle jeune public, gratuite, de la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérès.
Réservations auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal au 04 48 98 00 08 ou sur boutique.tourisme-pyreneesmediterrane.com

Voyage en Amérique

Du samedi 19 au lundi 21 avril, le centre-ville prend l'accent américain ! La Fête Américaine vous propose un voyage immersif au cœur de la culture et des traditions américaines. Au programme : marché 100% yankee, danse country, ambiance ranch, village indien, maniement du lasso... et de nombreux concerts.

Esplanade Charles-Trenet. - Gratuit

Vacances artistiques

Du lundi 14 au mercredi 16 avril, le service Culture de la ville d'Argelès-sur-Mer invite les enfants à s'initier à l'art de la céramique. Ludique, ce mini-stage permettra aux participants de découvrir les différents types de terre et de techniques de modelage. À la fin, chacun repart avec sa création !

De 09h30 à 12h30, salle du Foyer (sous le cinéma Jaurès)
Places limitées. Gratuit, sur inscription au 04 68 95 34 60



Camille Got
Conseillère municipale déléguée à la Santé et à l'Animation

« Nous avons à cœur de proposer des festivités de qualité, accessibles à tous, tout au long de l'année. Pour le printemps 2025, un programme riche en rencontres artistiques et animations vous attend. Vous pourrez profiter de spectacles dignes des plus grandes scènes de France, découvrir la culture américaine au centre-ville, célébrer le chevalier Jordi dans un tourbillon de roses et de littérature... Et du 23 mai au 1er juin, notre festival d'art urbain Urb'Art accueillera, à nouveau, une quarantaine de graffeurs talentueux. Rendez-vous en ville pour découvrir leur art autour du thème "La terre nourricière" ! »

Fête de la Sant Jordi

Mardi 23 avril, de 9h00 à 12h00 sur la place Gambetta, la Ville célèbre Sant Jordi dans un tourbillon de roses, de littérature et d'animations pour le jeune (et grand) public. Le tout en compagnie du chevalier Jordi en personne !



À partir de 09h00 : Étals de roses, stands d'écrivains, Xocolatada (Casal de l'Albera)

10h00 : Arrivée du chevalier Jordi, suivie d'un goûter offert aux enfants

11h00 : Spectacle interactif "Énigmes des Elfes au bal des Princes.ses" (Cie Les Enjoliveurs)

14h00-17h00 : Jeu de piste dans le village. Aidez Sant Jordi à réunir les éléments qui lui permettront de faire une potion de résistance au feu, indispensable pour vaincre le dragon.

À partir de 6 ans, accompagné d'un adulte. Dernier départ à 16h00.

Attractivité Commerces de proximité

Du nouveau
dans le commerce

Petit tour d'horizon (non exhaustif) des reprises,
créations ou déménagements d'activité de ces derniers mois.

Art Floral Macabiau-Gineste

À l'angle de la route Nationale et de l'avenue de la Gare, la boutique Art Floral Macabiau-Gineste offre un tout nouveau visage. La façade s'est parée de grandes ouvertures et la boutique s'est agrandie dans l'ancien atelier Madern. Jusqu'ici salarié aux côtés de sa mère, Galdric Macabiau a pris son envol et a ainsi façonné la boutique à son image : un équilibre entre modernité (vitrines épurées et couleurs claires) et héritage du passé (pierres apparentes et étagères plus que centenaires de Sauveur Madern). « *Je voulais une boutique qui me ressemble, ancrée, moderne et ouverte sur mon village* », exprime-t-il. Un village dans lequel il s'implique depuis toujours. Galdric est en effet le créateur du groupe Cœur d'Argelès sur les réseaux sociaux. Il est aussi à l'origine de l'association des commerçants du Village, qu'il a longtemps présidée avant de passer le relais à Christophe Cadinot. Avec sa mère, devenue salariée, et de ses deux apprenties, Angèle et Tifenn, l'artisan fleuriste perpétue l'histoire initiée par ses grands-parents au début des années 1970, en y ajoutant sa touche de créativité.

ART FLORAL, 32 route Nationale
Ouvert du mardi au samedi, de 9h00 à 12h30 et de
15h00 à 19h30 ; dimanche, de 10h00 à 12h30
www.artfloral-boutique.com

Shiva

L'agence Shiva d'Argelès-sur-Mer fête son premier anniversaire. Installée route Nationale, Shiva est spécialiste du ménage et repassage à domicile et rayonne sur la Côte Vermeille, les Albères et le Vallespir. Sandra Lepage, responsable de l'agence, et sa collègue Laurie gèrent une équipe de 35 employés de maison et recrutent en permanence. Elles veillent à leur offrir les meilleures conditions de travail possible pour des prestations de qualité. En tant que tiers mandataire, Shiva fait le lien entre les employés de maison et les particuliers-employeurs et s'occupent de toutes les démarches administratives. Prestations éligibles au CESU, au crédit d'impôt et à l'avance immédiate de ce dernier.

SHIVA, 16 route Nationale
Contact : 04 28 95 11 25
www.shiva.fr



Pépites

Changement d'adresse ! Pépites, boutique de prêt-à-porter de seconde main, a quitté son local de la route Nationale et s'épanouit désormais dans l'avenue de la Libération. Laura Chenaux et sa mère proposent toujours une gamme large (du XXS au 58) et renouvelée sans cesse de vêtements de seconde main à prix doux et, c'est nouveau, un "coin des créateurs". Première créatrice invitée : Traits Nomades, dont on a pu apprécier le travail lors des deux premiers festivals Urb'Art.

PÉPITES, 8 avenue de la Libération
Ouvert du mardi au samedi,
de 10h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h30
[@pepites.secondemain](https://www.pepites.secondemain)

Les curiosités de Sophie

Changement d'adresse ! Précédemment installée rue du 14 Juillet, Sophie a emménagé son atelier dans l'impasse du même nom. Formée à l'ébénisterie et au travail du bois, Sophie y donne un nouveau look au mobilier qu'on lui confie. Recréation de moulures bois, restauration et/ou relooking de meubles, création d'objets de décoration en bois... elle donne vie à toutes vos envies et une seconde vie à votre mobilier. Vous pouvez même le réaliser avec elle, si le cœur vous en dit.

N'hésitez pas à pousser la porte des Curiosités de Sophie pour obtenir des idées et des conseils. Sophie se fait un plaisir de vous accueillir et vous aider à libérer votre potentiel artistique.

LES CURIOSITÉS DE SOPHIE,
3 impasse du 14 Juillet
www.lescuriositedesophie.fr



Salon de thé Gaia

Face à la Poste, le salon de thé Gaia a ouvert ses portes en toute fin d'année 2024. C'est un lieu chaleureux, dans lequel Alexia et Gilles vous invitent à une pause détente et gourmande, à toute heure de la journée. Des jeux de cartes et de société sont à disposition. Vous y trouverez aussi un coin boutique artistique (bijoux et artisanat) et épicerie grecque bio. Et chaque fin de semaine, du vendredi au dimanche, vous pouvez y savourer un brunch aux saveurs grecques.

SALON DE THÉ GAIA, 7 route Nationale
Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 17h00 ;
dimanche de 11h00 à 16h00. Fermé le jeudi.

Forum #Osez l'entreprise au Lycée Bourquin



Jeudi 10 avril, la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérès réunit 40 experts du monde de l'entreprise au Lycée Christian Bourquin d'Argelès-sur-Mer pour la 6e édition du Forum #Osez l'entreprise. Un rendez-vous incontournable pour toutes celles et ceux qui souhaitent faire décoller leur projet d'entreprise.

En un après-midi, rencontrez tous les partenaires et facilitateurs économiques du Département. Posez vos questions à des experts, présentez votre projet à des financeurs et développez votre réseau. #Osez l'entreprise, c'est aussi une table ronde pour découvrir comment l'IA peut booster votre entreprise. Vous avez un projet en tête ? L'envie de monter votre boîte ? Un modèle économique à valider ? Rendez-vous au Forum #Osez l'entreprise !

Jeudi 10 avril, de 14h30 à
19h00, au lycée Christian
Bourquin.
Plus d'infos et programme
complet sur www.acvi.com

Tribunes libres

L'opposition municipale « est contre tout et n'apporte aucune solution », selon les dires du maire actuel.

Propos inacceptables reflétant une attitude méprisante à l'égard de ceux qui ne vont pas dans son sens.

Effectivement, nous sommes contre une urbanisation qui favorise les investisseurs ou Airbnb, contre la création d'un nouveau bassin au Port, la construction d'une maison de la mer surdimensionnée, des salles municipales mises à disposition au bon vouloir du maire, l'accumulation d'emprunts sur 30, 40 ans, l'absence de prise en considération de la parole des citoyens, des associations ou des agents, la gestion des transports par la ville pour un coût exorbitant (assurée gratuitement par la Région pour les autres communes), la création d'un crématorium et bien d'autres... Ces politiques ne répondent pas aux besoins de la population et font peser sur les générations futures une dette qui s'accumule que devront assumer nos enfants.

À l'inverse, nous sommes pour une révision du Plan Local d'Urbanisme qui permette l'installation de familles Argelésiennes et protège les habitants, pour la rénovation du port, l'entretien de la voirie et des salles communales existantes, pour dynamiser nos commerces, nos artisans, pour une gestion financière maîtrisée, transparente et assumée.

Tous les Argelésiens doivent être traités à égalité, dans le respect de la loi et écoutés par la municipalité. Or, plutôt que de fédérer, elle divise les bonnes volontés. L'opposition assume ses choix.

Le groupe « Argelès C'est Vous »
Charles Campigna, Patricia Nadal
Guy Esclopé

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens
Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. L'année écoulée a été riche. Nous avons tous été témoins des défis auxquels notre commune a été confrontée. Ces enjeux sont cruciaux et méritent notre attention collective. En tant qu'élue d'opposition, ma mission est de veiller à ce que toutes les voix soient entendues et que les décisions prises soient en adéquation avec les besoins réels. Je souhaite que cette nouvelle année soit l'occasion d'un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes. Nous avons tous un rôle à jouer dans la construction d'une commune plus juste et plus solidaire. Je tiens à rappeler que l'opposition n'est pas une simple contestation, mais un engagement à défendre des idées, à proposer des alternatives. Je m'engage à continuer à porter vos préoccupations et à défendre vos intérêts. En cette nouvelle année, je souhaite que nous puissions travailler ensemble, au-delà des clivages politiques, pour trouver des solutions aux défis qui nous attendent. Il est essentiel que nous unissions nos forces pour le bien de notre commune. Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025 pleine de santé, de bonheur et de réussite. Que cette année soit celle de l'écoute, du respect et de la coopération. Ensemble, faisons en sorte que notre commune soit un lieu où chacun se sente écouté, respecté et valorisé. Que 2025 soit une année de progrès et d'espoir pour notre commune

David TRIQUERE, Alexandra COLOME,
Laurent COMANGES



Focus

Une ville pleine de talents

Pauline Huron,
maraîchère de cœur

Installée depuis 2021 en maraîchage biologique à Argelès-sur-Mer, Pauline Huron cultive bien plus que des légumes : elle fait pousser une agriculture respectueuse, diversifiée et engagée.

Originaire du Val-d'Oise, Pauline a pris très tôt le chemin de la terre. Elle se revoit, sourire aux lèvres, sécher les révisions du baccalauréat pour s'occuper d'un potager. Le bac en poche, elle met alors le cap sur Angers pour un BTS en production horticole. À l'issue de ses études, Pauline décide de partir en voyage, voir ce qui se fait ailleurs. Elle passe alors huit mois en Amérique du Sud. Elle y apprend l'espagnol et goûte au soleil. Cette parenthèse lumineuse rend le retour à Paris difficile. « *Je ne m'y sentais pas à ma place* », confie-elle. En 2012, elle choisit alors de poser ses valises dans les Pyrénées-Orientales. D'abord saisonnière chez plusieurs producteurs, elle devient ensuite technicienne d'expérimentation dans une entreprise qui teste de produits phytosanitaires.

Puis, elle en intègre une autre, spécialisée, cette fois, dans l'étude des cultures (qualité, rendement, résistance aux maladies, techniques culturales...). « *Ces expériences m'ont appris énormément sur les ravageurs et les maladies des plantes. Mais les produits phytosanitaires, très peu pour moi !* » affirme-t-elle. Avec le soutien de son compagnon, Matthieu Gault, Pauline se lance alors, en 2021, dans le maraîchage biologique.

Des produits sains pour tous

Elle crée Les Jardins du Pla de la Barque, sur un terrain de 3,6 hectares à Taxo, entre verger et maraîchage. Ici, elle privilégie le non-travail du sol, le mulch vivant (couverture du sol en matières organiques) et la diversité des cultures, essentiels à la biodiversité et la sécurité des récoltes. Elle aimerait aller plus loin, vers le « maraîchage en sol vivant », mais cela nécessiterait beaucoup plus de main d'œuvre ! Pour gérer son temps et éviter les pertes, elle compose elle-même ses paniers de légumes,

invitant ses clients à découvrir des variétés oubliées. Quand le Chargé de mission de la Transition Alimentaire de la Ville d'Argelès-sur-Mer lui a parlé de l'opération « Paniers Solidaires »*, mise en place par la municipalité au profit des familles argelésiennes bénéficiaires du CCAS, Pauline a tout de suite été séduite. « *Le « bien manger » ne doit pas être réservé aux plus aisés. Tout le monde devrait avoir accès à des produits sains* ». Ainsi, depuis l'an dernier, elle alimente ces Paniers Solidaires ! Cultiver des produits sains pour tous, c'est ce qui l'anime. « *Je veux produire des fruits et légumes bons, dans tous les sens du terme: bons à manger, bons pour la santé, bons pour la terre* ». Le climat local ne lui facilite pas toujours la tâche, « *entre chaleur et sécheresse c'est compliqué* », mais elle s'adapte et apprécie chaque récolte.

* Chaque semaine, quinze familles disposent chaque semaine d'un panier de légumes bio et locaux à prix réduit (chaque panier est financé par le CCAS avec une participation du bénéficiaire fixée à 2€)

ARGELÈS-SUR-MER 3 SPECTACLES À L'AFFICHE!

ESPACE JEAN-CARRÈRE

Réservez vos
places en ligne



 **argelès**
sur-mer
la naturelle

     www.ville-argelessurmer.fr


Roussillon